



FRICHE La Belle de Mai / Marseille

Présentation en images /mars 2009



FRICHE LA BELLE DE MAI - 41, rue Jobin - 13003 Marseille // tél : 04 95 04 95 04 // web : www.lafriche.org

LA FRICHE en quelques mots...



Installée dans **l'ancienne manufacture des tabacs** de la SEITA située à proximité de la gare Saint Charles, la Friche la Belle de Mai est un lieu de **création** et de **diffusion** artistique ouvert au public.

Plus de **60 structures** (soit 400 personnes : producteurs, compagnies, artistes, techniciens, médiateurs...) sont installées sur le site, avec pour dénominateur commun de mettre la création et la culture au cœur de leur activité.

Le principe fondateur du projet Friche est **l'artiste, la ville, sa ville**.

Il s'agit ici de revendiquer et d'affirmer le rôle déterminant des artistes dans nos sociétés à travers :

- l'évolution et la **refondation des pratiques** de l'action culturelle,
- **l'invention de dispositifs** favorisant le développement de producteurs artistiques,
- le repositionnement des rapports entre culture et économie, en ré-inscrivant la **culture comme moteur du développement économique et urbain**.



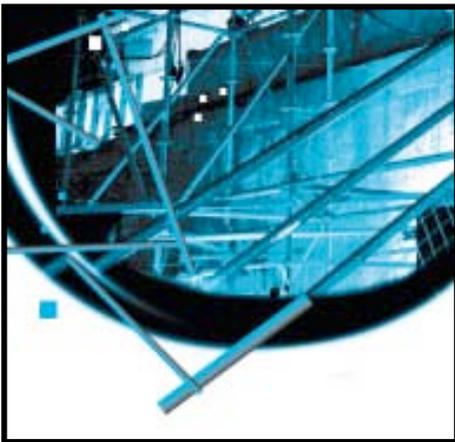
Un projet culturel pour un projet urbain (PCPU)

Le projet de Système Friche Théâtre est fondé sur le rapport entre « **l'artiste, la ville, sa ville** ». Ce principe fondateur reste opérant plus de 15 ans après la création de l'association.



SFT a défini en 1996 les enjeux du développement de la friche la Belle de Mai à travers un document intitulé “ **Un projet culturel pour un projet urbain** ” établi avec le concours de Jean Nouvel, président à l'époque :

- **Parfaire et développer un projet urbain** fondé sur la culture, unique en Europe
- **Réaliser un pôle local et international d'échanges artistiques** à l'échelle d'Euroméditerranée, de Marseille et du XXIe siècle
- Inventer de **nouveaux modes de socialisation** des œuvres et de rapports à tous les publics
- Faire un **lieu d'exercice et d'initiation artistique**
- Affirmer l'**intégration de la culture dans l'économie**



Aujourd'hui, l'îlot 3 est devenu **l'épicentre d'un ensemble programmatique culturel** important à Marseille.

Poursuivant les enjeux d'un projet culturel pour un projet urbain, il doit maintenant **réaffirmer son projet politique d'ensemble** en l'articulant aux activités périphériques, en le situant comme le quartier central de ce renouveau urbain et culturel.

PRINCIPES FONDATEURS



CRÉATION et accompagnement artistique

La Friche est un espace de recherche, de production et de diffusion entièrement dédié à la création contemporaine sous toutes ces formes : spectacle vivant (théâtre, danse, cirque, arts de la rue...), arts visuels et arts numériques, musique, cinéma... Un terrain ouvert d'explorations, de croisements et d'expressions, autant pour les artistes que pour les publics. Placé au centre d'un système d'accueil et d'accompagnement souple et ouvert, l'artiste doit pouvoir trouver à la Friche l'ensemble des conditions et des compétences nécessaires à la pleine existence d'une œuvre, de sa naissance à sa diffusion. Le terme générique de "producteur" est donné aux différents intervenants porteurs de ces compétences.



PRODUCTION

La production à la Friche repose sur une philosophie, une politique, une éthique. Elle contient le choix et l'engagement du producteur, partenaire de la réalisation du projet. Clé de voûte du système, la production allie les moyens d'accueil portés par Système Friche Théâtre et les diverses modalités d'accompagnement des producteurs - résidents ou non - de la Friche. Cette combinaison permet ainsi d'explorer de nouvelles voies porteuses d'innovation et d'expérimentation esthétique, sociale ou économique.

RÉSIDENCE

La résidence artistique est la méthode privilégiée d'accueil d'artistes par les producteurs et ce dans toutes les disciplines. Il en existe deux types à la Friche, liées chacune au contenu même des projets artistiques : les résidences dites « longues », impliquant les structures dans une relation étroite et constante avec leur environnement, et des résidences « courtes », par projet, le temps d'une création. En multipliant et en diversifiant les modalités de résidence, la Friche permet ainsi de provoquer des rencontres et de favoriser les expériences artistiques et la synergie entre artistes et porteurs de projet.



DIFFUSION

Avec plus de 500 événements par an et près de 105 000 visiteurs, la Friche la Belle de Mai est l'un des pôles les plus importants de diffusion artistique à Marseille. En proposant plus de 5000 m2 d'espaces de présentation publique, la diffusion est à la Friche un véritable vecteur d'exploration artistique ; car en se jouant de la diversité des espaces, l'artiste peut ici inventer des formes artistiques parfois hors normes, tout en confrontant son travail dans un rapport singulier et privilégié au public.



QUELQUES CHIFFRES...



- **15 ans** déjà depuis l'ouverture
- **60 structures professionnelles** aujourd'hui installées sur le site
- **80 ateliers** dispensés tous les ans dans tous les domaines artistiques
- **180 partenariats internationaux**
- **400 professionnels du spectacle** ou de la culture présents sur le site
- **500 événements artistiques** ou culturels par an
- **1000 artistes français et étrangers** accueillis par an
- 5000 m² d'espaces d'événements, de spectacles, de concerts...
- **40 000 m²** d'espaces de travail (bureaux, ateliers, lieux de répétitions...)
- **110 000 spectateurs/visiteurs** chaque année



« L'AIR DE NE PAS Y TOUCHER » - schéma directeur



Offrir des **conditions d'accueil plus importantes**, qualitativement et quantitativement aux artistes invités, sur les temps longs comme sur les temps courts

- Permettre une **transformation du site sans arrêt de l'activité**, grâce à des opérations phasées
- Garder une **souplesse d'utilisation la plus grande possible**, sur la plus grande surface possible
- Donner la **possibilité d'accès aux publics et aux populations sur la plus grande partie du site**
- Garantir une **réversibilité des espaces au moindre coût**
- Conserver **de la friche dans la Friche**
- Trouver le **mode d'articulation urbaine** de la Friche, avec les autres utilisations culturelles et sportives, et avec le quartier et la ville

Affirmer une unité du schéma de transformation du périmètre de l'**îlot 3**, en maintenant diversité et pluralité

- Proposer la **densification progressive** sur un principe double : création d'une rente foncière « compatible » avec les enjeux du site, et préservation d'espaces non-programmés
- Positionner les **utilisateurs** du site, fondateurs et nouveaux arrivants, comme **acteurs** de cette transformation, en questionnant la nature des projets grâce à leur expérimentation.
- Confirmer le schéma de **cohérence des circulations internes et externes** à travers les niveaux de référence jusqu'à l'émergence de la terrasse et des liaisons externes
- Concevoir une **programmation évolutive** du site

Les TRANSFORMATIONS du site

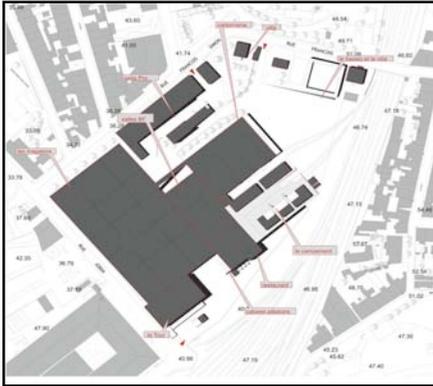


La **réhabilitation et l'équipement du site de la Belle de Mai** a été **progressif** : il s'agit toujours de faire évoluer les bâtiments et non pas de les figer dans un geste architectural définitif.

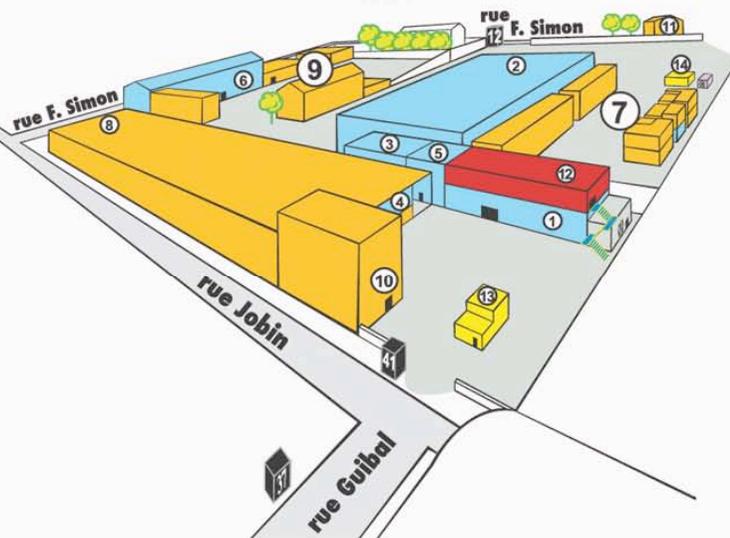
Voici quelques données historiques et principes de développement qui ont conditionné l'évolution urbaine du site :

- La Friche, une ancienne usine à tabac, représente un **potentiel architectural exceptionnel**
- Le site est inscrit dans le **périmètre Euroméditerranée** depuis 1994. Sa situation et son insertion dans ce programme d'aménagement d'intérêt national en fait l'un des points d'ancrage essentiel de la **re-dynamisation urbaine du quartier**
- Le site est actuellement sous entière maîtrise publique (Ville de Marseille)
- De 1992 à 1998, SFT développe son projet sur 45 000 m² de l'îlot 3, alors propriété de la Seita. Jusqu'au rachat par la Ville de Marseille, SFT bénéficie d'une **convention d'occupation précaire** avec le propriétaire et cela à titre gracieux
- En 1998, suite à l'expropriation de la Seita par la SNCF, SFT relocalise une partie de ses activités dans l'îlot 1
- Depuis 1998, l'ensemble des activités se développe donc sur deux parties îlot 1 et îlot 3
- Le 28 juillet 2007 a été fondée la SCIC Friche Belle de Mai qui a pour but de gérer et aménager l'îlot 3 de la Friche la Belle de Mai

PLAN du site de la Friche



vers autoroutes



vers la Gare
Saint Charles

SALLES DE SPECTACLES / GALERIE / LIEUX OUVERTS AU PUBLIC

- ① Cabaret Aléatoire
- ② Cartonnerie
- ③ Cathédrales
- ④ Galerie / accès par la Tour
- ⑤ Petit Théâtre
- ⑥ Salle Seita
- ⑥ CYBER ouvert du lundi au samedi de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 et le jeudi jusqu'à 20h00

BUREAUX / SALLES DE RÉPÉTITION / STUDIOS

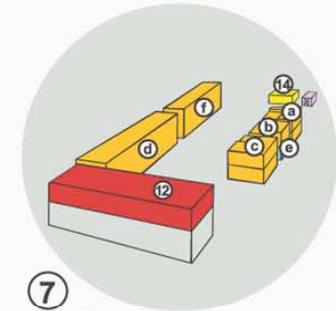
- ⑦ Campement / détails ci-contre
- ⑧ Magasins / Parkings
- ⑨ Seita Promotion
- ⑩ Tour
- ⑪ Villa des Auteurs

⑫ BAR / RESTAURANT "Les Grandes Tables de la Friche"

ouvert du lundi au mercredi de 08h30 à 20h00,
les jeudi et vendredi jusqu'à minuit, le samedi de 17h00 à minuit
et les soirs d'événements publics

ACCUEIL / INFORMATIONS

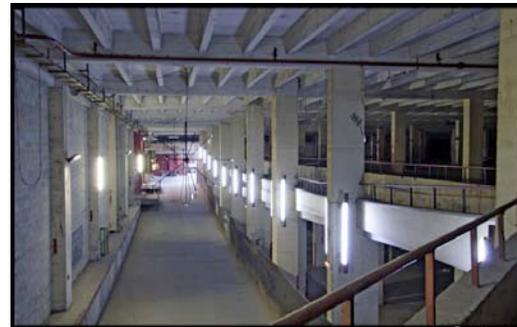
- ⑬ Point informations / ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00
- ⑭ Accueil / ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00 et le samedi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00



⑦

- a Bloc 1
- b Bloc 2
- c Bloc 3
- d Bureaux
- e CYBER ouvert du lundi au samedi de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 et le jeudi jusqu'à 20h00
- f Studio
- ⑫ Bar / Restaurant
- ⑭ Accueil

LES ESPACES DE LA FRICHE en images



2007 – 2012 : Développement & perspectives



« La ville produit des friches, des délaissés sans valeur, des choses gâchées qui sont en dehors du système économique et technocratique. Ce sont en fait les scories d'une économie, des objets abandonnés dont personne ne veut.

Ce que la Friche a montré avec d'autres c'est qu'une autre voie s'ouvrait et que des gens qui n'étaient pas impliqués dans la fabrication de la ville, des artistes, des intellectuels, des habitants, s'engageaient et proposaient de nouveaux modes de fabrication de l'urbain, qui anticipe sans programmer, sans figer. C'est une reconquête politique, qui a ainsi évité la démolition du site, et permis son acquisition par la puissance publique. Le vide s'est rempli, les acteurs se sont emparés des lieux et on produit des lieux libres, c'est ce qu'il faut retrouver, ce qu'il faudra conserver. »

Patrick Bouchain, architecte